

Réf: Dossier N° 019381

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « THOMSAK COMPANY »

Siège social Abidjan, Koumassi, Remblais, Lot 540, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « THOMSAK COMPANY »

Objet : Vente de matériels et maintenance Gestion de Projets; Suivi et évaluation des projets communautaires et développement rural; Transfert d'argent; Livraison; Nettoyage et Entretien; Import-Export; Location et Vente Vehicules; Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social:

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Remblais, Lot 540, Ilot 44

Dirigeant(s) : M AKA NIAMKEY THOMAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06634 du 28/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32464/GTCA/RC/2021 du 28/10/2021

